

# SOCIOLOGIE

## ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Florent Champy, Pierre Mercklé

**Coefficient** : 3 ; **Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

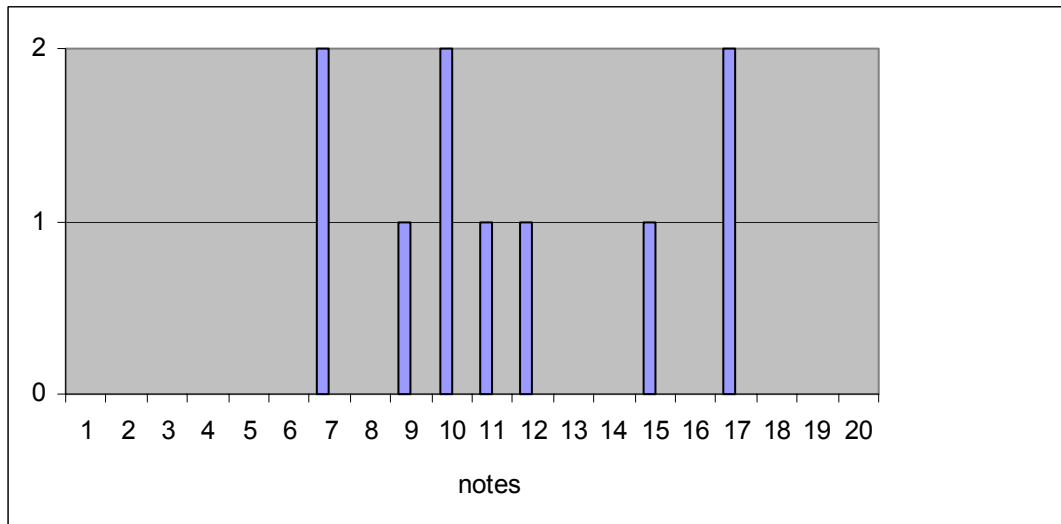
**Type de sujets donnés** : question unique

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun, **la calculatrice est interdite**

10 candidats ont passé l'épreuve de la leçon en sociologie. Les notes varient entre 7 et 17. La moyenne s'élève à 11,7. L'écart-type est de 3,9.



### *Principe de l'épreuve*

Les candidats tiraient au sort un sujet parmi l'ensemble des sujets proposés. Les sujets couvraient un large éventail depuis des questions relevant de la méthode ou de l'épistémologie jusqu'à des sujets plus empiriques. L'exposé d'une durée de 15 minutes était suivi d'une discussion de 10 à quinze minutes avec le jury.

### *Commentaire du jury*

Le jury a été dans l'ensemble un peu déçu du niveau des prestations, sachant notamment qu'il s'agit d'une épreuve de spécialité. Si deux exposés étaient particulièrement satisfaisants tant par la richesse et la pertinence des connaissances que par la qualité de l'argumentation, les exposés insuffisamment structurés ont été nombreux.

L'introduction est essentielle car le candidat doit donner son interprétation du sujet après avoir défini – et éventuellement critiqué – les termes employés dans le libellé. Il a été ainsi apprécié que la candidate confrontée à la question « les faits sociaux sont-ils des choses ? » non seulement fasse le lien avec la sociologie de Durkheim, mais soit capable de dire clairement que, pour cet auteur, les faits sociaux doivent *être traités* comme des choses, introduisant clairement une lecture épistémologique de ce sujet formulé en termes ontologiques. En revanche, le jury a regretté qu'un candidat interrogé sur « comportements sociaux et appartenances religieuses » ait considéré l'appartenance comme allant de soi, distinguant seulement des degrés d'appartenance, et non des modalités (transmise ou choisie ; associée ou non à des pratiques religieuses). Cette absence de réflexion sur les termes du sujet a empêché certains candidats de proposer une problématique et un plan satisfaisants. Elle a aussi parfois conduit à un exposé hors sujet, comme lorsque vieillir a été pris comme synonyme de grandir.

Trop de candidats semblent considérer que l'accumulation des références est la clé de l'exercice. Or une argumentation rigoureuse suppose à l'inverse de savoir choisir entre les références disponibles celles qui sont les plus pertinentes compte tenu du sujet, et de savoir les hiérarchiser en fonction de leur importance. Un exposé à partir de la question : « toute action est-elle rationnelle ? », mettant Max Weber et Raymond Boudon sur le même plan qu'une vingtaine de références accessoires sur cette question, voire hors sujet, a été sévèrement sanctionné. Le jury recommande donc aux candidats de s'abstenir de citer des références dont ils ne connaissent que le titre et le nom de l'auteur, en tentant de deviner ce que peut être leur contenu, au risque de tomber très mal. Il faut à l'inverse approfondir les connaissances les plus importantes de la discipline. Cet approfondissement est d'autant plus nécessaire que le jury attend des candidats qu'ils présentent les références qu'ils utilisent comme ils le feraient pour un public qui ne les connaît pas, en explicitant leur contenu. Les étalages d'érudition non maîtrisée peuvent avoir un effet négatif, comme lorsqu'un candidat ne connaissant manifestement pas l'allemand parle des actions *weltrationell*, au lieu de *wertrationell*, chez Weber.

Les candidats ne doivent pas négliger les exemples concrets, quel que soit le sujet. Sur le sujet cité précédemment (« les faits sociaux sont-ils des choses ? »), des exemples comme le suicide (à partir de Durkheim), la consommation ouvrière (Halbwachs) ou encore les habitudes du couple, construites au cours d'interactions (Kauffman), étaient bienvenus. Des exemples moins habituels ont été appréciés, comme la référence à la situation géographique des cimetières comme indicateur des attitudes à l'égard de la mort, dans le cadre d'un exposé sur « la mort comme fait social ». Les candidats sont donc invités à s'appuyer tant sur leur culture sociologique que sur leur expérience personnelle, à condition toutefois d'être capables d'intégrer les emprunts à cette dernière dans un discours sociologique solide, notamment grâce à l'usage rigoureux de concepts et de schèmes d'interprétation de la discipline.

Une fois les références et les exemples choisis, il est important de dégager leur apport respectif au débat théorique ou à la connaissance de la question empirique abordée, ce qui suppose de les faire « dialoguer », à l'intérieur d'un développement progressif, orienté de bout en bout vers la réponse à la question posée. Le jury a apprécié les conclusions claires et directes, faisant ressortir le chemin parcouru au cours de l'exposé.

### ***Liste des sujets proposés***

Les faits sociaux sont-ils des choses ?

Vieillir

La mort comme fait social

Toute action est-elle rationnelle ?

La socialisation

Comportements sociaux et appartenances religieuses

Les cadres : un groupe social ?

L'Etat et la vie privée

Les évolutions de la famille contemporaine